

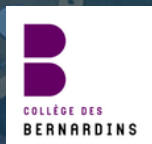
RUSSIE UKRAINE

QUEL PLAN DE PAIX ENTRE LA RUSSIE ET L'UKRAINE?



VÉRITÉ, JUSTICE ET RÉCONCILIATION
RUSSIE-UKRAINE/UE

RAPPORT DE LA
COMMISSION VÉRITÉ,
JUSTICE ET
RÉCONCILIATION ENTRE
L'UNION EUROPÉENNE, LA
RUSSIE ET L'UKRAINE



MaxxjaNe / Shutterstock.com

RUSSIE - UKRAINE

QUEL PLAN DE PAIX ENTRE LA RUSSIE ET L'UKRAINE?



RAPPORT DE LA COMMISSION VÉRITÉ,
JUSTICE ET RÉCONCILIATION ENTRE L'UNION
EUROPÉENNE, LA RUSSIE ET L'UKRAINE

Résolutions des quatre séminaires organisés en
France et en Ukraine en 2018-2019



SOMMAIRE

PRÉFACE

1ER SÉMINAIRE

2ÈME SÉMINAIRE

3ÈME SÉMINAIRE

4ÈME SÉMINAIRE

LA COMMISSION VJR VUE PAR LA PRESSE

CONCLUSION

*« Il existe encore
aujourd'hui une chance
pour la paix entre la
Russie et l'Ukraine »*

(CVJR, décembre 2019)



Drop of Light / Shutterstock.com

PRÉFACE

On trouvera dans **ce rapport général de la Commission « Vérité, Justice et Réconciliation entre la Russie et l'Ukraine avec la médiation de l'Union européenne » les résultats des 4 sessions qui se sont tenues en 2018-2019 en France et en Ukraine** à l'initiative du Collège des Bernardins (Paris), de l'Académie Mohyla (Kyiv), de l'Université catholique d'Ukraine (Lviv) et de la Société internationale Mémorial (Moscou), en partenariat avec plusieurs médias de langue française (Ouest-France.fr), russe (grani.ru), ukrainienne (radiosvoboda.org), anglaise (uacrisis.org) et avec le soutien de plusieurs organisations telles que l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe, le Forum Normandie pour la paix, Open Dialogue Foundation ou encore l'œuvre d'Orient.

Cette Commission est **la seule initiative actuellement dans le monde qui a réussi à réunir des institutions éminentes, reconnues par les Etats et les sociétés civiles auxquelles elles appartiennent, afin de produire un plan de paix tenant compte des intérêts stratégiques des nations russe et ukrainienne**. À la différence du Groupe de contact trilatéral sur l'Ukraine et du Format Normandie, la Commission VJR a associé des membres de la société civile à des diplomates de carrière. Elle s'est attachée à organiser un dialogue qui ne soit pas seulement fondé sur les rapports de forces mais qui repose principalement sur un diagnostic objectif du conflit et sur les voies mutuellement avantageuses de guérison.

A chaque session, un soin particulier a été apporté au choix des intervenants et des observateurs. Nous avons invité **des personnalités de différentes nationalités (russe, ukrainienne, européenne et américaine) mais aussi de différentes spécialités (économistes, historiens, philosophes, politologues, théologiens)** reconnues largement pour leur expertise, libres et indépendants par rapport à leurs institutions professionnelles. En participant à nos sessions, elles ont toutes accepté de discuter avec d'autres personnes aux points de vue initialement différents, en vue de rechercher des consensus différenciés.

Il est bien évident que les membres de la Commission VJR ne disposaient pas d'a priori essentialistes contre tel ou tel pays et souhaitaient tous le respect du droit international et la paix entre les nations. Ils considèrent toutefois que **le droit n'est pas figé et peut évoluer d'un ordre marqué par le Traité de Westphalie (1648), où chaque Etat-nation se considère comme disposant d'une souveraineté illimitée, vers un authentique droit alternatif de nations solidaires entre elles**, comme le recommandent Mireille Delmas Marty, professeur honoraire au Collège de France ou encore Pascal Lamy, directeur général du Forum mondial de la paix de Paris.

Les 3 premières sessions ont été consacrées aux causes principales du conflit russo-ukrainien tandis que la 4e session s'est attachée à apporter des solutions de sortie de crise au plan proprement militaire, diplomatique et économique. À chaque fois, nous sommes parvenus à un consensus et à signer un texte commun.

On ne souhaite pas ici revenir sur les faits et sur les analyses des causes de la guerre puisque ceux-ci sont largement présentés dans les documents de convergence publiés. En revanche, vous trouverez ci-dessous **un plan très succinct et non exhaustif en 10 propositions majeures brièvement résumées afin que chacun puisse immédiatement saisir la complexité des opérations à réaliser**. Ce plan, dont le détail apparaît dans les textes de convergence et qui sera encore affiné dans le futur, doit être lancé très rapidement, du moins si la communauté internationale souhaite empêcher que le conflit russo-ukrainien ne se transforme en conflit mondial comme ce fut le cas pour le conflit franco-allemand.

Notre conviction en effet est qu'il **existe encore aujourd'hui (décembre 2019) une chance pour la paix entre la Russie et l'Ukraine** mais aussi, par extension, entre la Russie et le monde démocratique. La condition préalable de la paix est de savoir distinguer les intérêts stratégiques des nations des intérêts à court terme des Etats des pays en guerre. Cependant, il faut réellement rejeter toute naïveté vis-à-vis d'un Etat qui, qu'on le déplore ou qu'en s'en réjouisse, déstabilise gravement l'ordre international. Il suffit de rappeler que l'implication de l'Etat russe dans l'annexion de la Crimée et dans la déstabilisation du Donbass a été reconnue par l'ensemble des pays de l'Union européenne et a été vigoureusement condamnée par la grande majorité des pays de l'ONU et du Conseil de l'Europe. Nous sommes convaincus que la Russie devra un jour réintégrer la grande famille des nations démocratiques. Au préalable, elle doit toutefois effectuer un travail sur elle-même pour intégrer les principes démocratiques qu'elle a accepté en théorie après 1991, mais sans remettre en cause les pratiques de l'homo sovieticus, et réparer les torts commis vis-à-vis de ses voisins.

Du point de vue de l'Union européenne et des autres pays occidentaux, une politique de fausse neutralité et d'apaisement ne pourra jamais lutter contre la guerre hybride qui oppose la Russie à de nombreux pays. L'expérience des années 1930 montre qu'**une telle politique n'a aucune chance de succès tant que les puissances néo-impériales sont convaincues que la loi de la force est plus puissante que la force de la loi**. L'expérience historique témoigne à l'inverse que le droit, lorsqu'il repose sur des principes personnalistes, lorsqu'il est animé d'une capacité de perfectionnement et lorsqu'il est fermement défendu, est autrement plus puissant et durable que les logiques de domination violente. La paix au sein de l'Union européenne depuis sa création en est un exemple convaincant. C'est la raison pour laquelle le plan de paix que nous proposons est construit sur la logique de la fermeté, de la réparation et de l'ouverture vers un ordre mutuellement avantageux.

Nous appelons tous les décideurs, politiques, diplomatiques, économiques, religieux, médiatiques, culturels, à apporter leur soutien à ces propositions et à soutenir la mise en place d'une structure pour les mettre en œuvre. Nous appelons également les sociétés civiles, et principalement celles d'Europe, de Russie et d'Ukraine, à réagir à ces propositions, à se les approprier et à les mettre en œuvre par tous les moyens possibles. Afin qu'ensemble nous puissions éviter les terribles tragédies du siècle passé et inventer de nouvelles dynamiques de paix.

Antoine Arjakovsky, Directeur de recherche au Collège des Bernardins, Paris

Borys Gudziak, Président de l'Université catholique d'Ukraine. Archevêque-Métropolitain pour les Ukrainiens catholiques aux USA, Philadelphie

Nikita Pétrov, Directeur adjoint de l'Association Mémorial, Moscou

Constantin Sigov, Directeur du Centre d'études européennes à l'Académie Mohyla, Kyiv



Docteur en Histoire, Antoine Arjakovsky a été directeur du Collège Universitaire Français de Moscou et directeur-adjoint de l'Institut français d'Ukraine. En 2004, il a créé et dirigé l'Institut d'Études Oecuméniques de l'Université Catholique d'Ukraine. Depuis 2011, il co-dirige le département « Politique et Religions » du Pôle de recherche du Collège des Bernardins à Paris.



Prélat gréco-catholique ukrainien, exarque apostolique pour les Ukrainiens gréco-catholiques de France, du Benelux et de Suisse; Depuis février 2019, il est à la tête de l'Archéparchie de Philadelphie des Ukrainiens. Il est également président de l'Université catholique d'Ukraine.



Historien russe spécialisé dans l'étude des services secrets soviétiques, Nikita Petrov est Docteur en philosophie et en histoire. Il est le vice-président de l'ONG russe "Memorial" qui traite entre autres des questions liées à la répression politique du temps de l'URSS.



Chercheur à l'Institut de philosophie de l'Académie nationale des sciences d'Ukraine, il a fondé en 1992 le laboratoire franco-ukrainien à l'Université de Kiev. Il enseigne la philosophie à l'Académie Mohyla de Kiev. Il a soutenu la révolte du Maïdan. Constantin Sigov est aussi directeur des éditions « L'esprit et la lettre »

Plan de paix au profit des nations russe et ukrainienne

1) Travail pédagogique

- a. Manuel d'histoire russo-ukrainien en plusieurs langues qui s'appuient en particulier sur la résolution du Parlement européen de septembre 2019 sur l'importance de la mémoire européenne pour l'avenir de l'Europe.
- b. Manuel de formation à la construction de la paix et à l'Etat de droit,
- c. Manuel de formation au dialogue inter-confessionnel et à l'œcuménologie œcuménique

2) Travail avec les médias

- a. Création d'un site internet capable d'informer sur les travaux de la CVJR en plusieurs langues et de permettre aux populations concernées de contribuer aux différentes initiatives de paix.
- b. Création d'une chaîne d'information russo-ukrainienne (type Arte) avec une rédaction indépendante, appuyée par journalistes de l'UE et un financement de l'UE.
- c. Augmentation des budgets auprès des agences européennes en charge de lutter contre les fake news et la désinformation permettant notamment une version multilingue du site <https://euvsdisinfo.eu/>

3) Travail de réconciliation religieuse inter-orthodoxe et œcuménique

- a. Rédiger et mettre en oeuvre une road map de coopération entre les Eglises orthodoxes ukrainiennes et l'Eglise grecque catholique ukrainienne
- b. Rédiger et mettre en œuvre une road map entre l'Eglise orthodoxe ukrainienne du Patriarcat de Moscou et l'Eglise orthodoxe ukrainienne du Patriarcat de Constantinople.
- c. Soutenir la tenue d'un nouveau processus conciliaire panorthodoxe.

4) Sanctions

- a. Création d'une Loi Magnitsky à l'échelle européenne à l'égard de toutes les personnes qui soutiennent ou alimentent la déstabilisation de l'Ukraine
- b. Mise en œuvre d'un processus de contrôle au sein de l'UE capable de vérifier l'application des sanctions et l'absence de transferts technologiques vers la Russie.
- c. Applications des décisions de la Commission européenne permettant d'éviter une trop grande dépendance de l'UE à l'égard des hydrocarbures de Russie
- d. Mise en place d'un processus de réponses graduées dans le cas d'une escalade du conflit en s'appuyant sur la Convention européenne des droits de l'Homme.

5) Mise en œuvre et réforme du droit international

- a. Mise en œuvre des décisions de la Cour internationale de Justice de La Haye : Application de la convention internationale pour la répression du financement du terrorisme et de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Ukraine c. Fédération de Russie)
- b. Réformer le fonctionnement du Conseil de sécurité de l'ONU en ajoutant le rééquilibrage du droit de veto des membres permanents du CS par l'Assemblée générale des Nations Unies.

c. Adopter dans les différents pays de l'UE des législations fermes contre la désinformation et les discours de violence selon les résolutions du Parlement européen

6) Organisation d'un soutien militaire à l'Ukraine en tant que pays agressé.

- a. Compte tenu du Mémoire de Budapest, les pays membres de l'OTAN doivent accélérer l'intégration de l'Ukraine au sein de l'OTAN
- b. Mise en œuvre du paquet OTAN sur la mer Noire, prévoyant notamment plus de surveillance et de navire de l'OTAN
- c. L'Union européenne doit également renforcer la mission de l'UE en Ukraine en matière de sécurité et de formation militaire.
- d. Il est indispensable que l'UE obtienne de la Russie et des Etats-Unis que soient reprises les négociations sur le Traité ?

7) Mise en œuvre des Accords de Minsk dans l'ordre suivant

- a. Conférence en 2020, par exemple à Bruxelles, pour la paix dans le Donbass, avec la participation majeure du Service européen d'action extérieure, qui proposerait un plan d'administration temporaire de l'ONU+OSCE dans le Donbass
- b. Mise en œuvre de cette administration provisoire avec des forces de pays agréés par la Russie et l'Ukraine
- c. Cessez le feu et démilitarisation du Donbass ; libération de tous les prisonniers politiques.
- d. Retour des réfugiés, des médias indépendants et des partis politiques dans le Donbass.
- e. Après un délai jugé suffisamment long par l'ONU et l'OSCE, organisation par cette administration temporaire d'un référendum dans le Donbass sous contrôle de l'ONU et de l'OSCE avec des observateurs n'appartenant à aucun des pays en conflit.
- f. Mise en œuvre de la loi de décentralisation du gouvernement ukrainien dans les régions qui auront accepté sa légitimité.

8) Préparation d'un avenir de paix pour une Crimée reconnue internationalement

- a. Monitoring précis des persécutions contre les minorités nationales et religieuses en Crimée
- b. Dénucléarisation de la presqu'île par la Russie en contrepartie d'un réapprovisionnement en eau potable et en électricité par l'Ukraine.
- c. Organisation d'une conférence internationale sur la Crimée en vue de proposer un nouveau référendum sous mandat de l'ONU et de l'OSCE. Un processus similaire à la mise en œuvre des Accords de Minsk dans le Donbass devra ensuite être appliqué.

9) Travail de réflexion conjoint UE/OTAN mais aussi Russie/Ukraine sur l'avenir de la sécurité en Europe

- a. Nécessité de se mettre d'accord au préalable sur le modèle de gouvernement et de droit international compatible avec les principes fondamentaux de l'UE, de l'OSCE et de l'ONU.
- b. Organisation de conférences sur les voies possibles d'une nouvelle OSCE efficace, en association avec l'Alliance Atlantique et l'UE avec la participation d'intellectuels, d'anciens prisonniers de conscience et de représentants de la société civile.

a. Augmenter à court terme les budgets de l'UE destinés à des forces d'intervention rapide.

10) Soutien des institutions financières internationales

a. A court terme soutien de la part des instruments existants au niveau de l'UE aux ONG en charge de protéger la vie des populations civiles ainsi que le patrimoine industriel, culturel et environnemental se situant sur les zones de conflit

b. A court terme financement des initiatives de construction de la paix, des travaux des commissions d'experts, intellectuels, universitaires, membres d'ONG, anciens prisonniers de conscience, aux expositions ou concerts d'artistes appartenant aux nations russe et ukrainienne.

c. Poursuite du soutien apporté par l'UE et le FMI aux réformes en Ukraine notamment en matière de promotion de l'Etat de droit.

d. Plan d'investissement après les résultats des référendums pour le Donbass puis pour la Crimée avec la participation de la BERD , du FMI, de la Banque mondiale.

PREMIER SÉMINAIRE

Du 23 au 26 mai 2018

Paris



Quel récit commun pourra permettre de soigner les blessures du passé ?

Le premier séminaire s'est tenu à Paris du 23 au 26 mai 2018 avec environ 20 participants. Le groupe des personnalités réunies est parvenu à établir des consensus différenciés en proposant une nouvelle approche des faits historiques afin de réconcilier les mémoires des deux peuples.

Les questions mises en avant:

- Quel récit commun de la crise de la démocratie en ex-URSS depuis 1991 ?
- Quel récit commun des événements du conflit russo-ukrainien 2013-2018 ?
- Quel récit commun européen depuis les origines de la Rus' de Kiev ?
- Quelles voies pour la reconnaissance réciproque de deux Etats-nations, la critique du passé communiste et le rejet du modèle impérial ?

ACCORD I

Le principe de solidarité nous encourage à faire du dialogue une résistance commune à la méfiance, à la peur et à la violence. **Les participants au dialogue de Russie, d'Ukraine, de France et d'autres pays européens, souhaitant mettre fin à la guerre entre la Russie et l'Ukraine**, se sont rencontrés les 23-26 mai 2018 à Paris, au Collège des Bernardins, pour entamer un dialogue sur la réconciliation future et l'établissement de relations stables de bon voisinage entre ces deux Etats.

Conscients de notre responsabilité envers nos nations et les peuples d'Europe et fondés sur l'expérience européenne de réconciliation d'après-guerre, nous voulons définir les principes généraux et les valeurs sur lesquels repose notre dialogue : les parties sont des partenaires égaux en droit et en valeur, qui respectent la souveraineté étatique et les principes d'inviolabilité des frontières en Europe, de suprématie du droit, de liberté de conscience et de la dignité de chaque personne.

Nous considérons que l'occupation et l'annexion illégale ultérieure de la Crimée par la Russie et l'ouverture d'un conflit armé dans le Donbass constituent une violation des traités internationaux et bilatéraux et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. La condition préalable à la paix est la cessation de la guerre et le rétablissement de la souveraineté de l'Ukraine sur tout son territoire.

Nous comprenons également que, pour parvenir à une paix durable, **il est nécessaire non seulement de résoudre le conflit actuel, mais aussi d'engager un dialogue ouvert sur les questions litigieuses de l'histoire**, qui font souvent l'objet de spéculations et de propagandes. Nous estimons aussi qu'il est nécessaire d'abandonner les mythologies exclusives les unes par rapport aux autres, et d'adopter une conception de l'histoire véridique et équilibrée.

Cela aidera à sortir la conscience nationale du cercle vicieux actuel de violence chronique, physique et intellectuelle. **Nous proposons une nouvelle approche de l'étude des faits historiques offrant une description des événements la plus objectivement et la plus véridiquement possible** du point de vue scientifique, tout en laissant une place à différentes interprétations des faits historiques relatifs aux récits nationaux. Nous considérons qu'il est nécessaire de s'appuyer dans ce processus sur le travail des philosophes de l'histoire, qui ont insisté sur la méthode du croisement des regards comme fondement d'un récit commun acceptable par toutes les parties.

Cette histoire non linéaire, centrée sur des événements clés et sur des figures importantes de la conscience de soi nationale, permet de démythifier un récit exclusivement national de l'histoire et de reconstruire une autoconscience nationale sûre et ouverte basée sur une vision critique, y compris de sa propre histoire. Cette approche laisse plus de place à la dimension proprement humaine du passé. Elle constitue une mosaïque permettant d'avoir une vue d'ensemble et d'ajouter de nouvelles pierres au fur et à mesure que de nouvelles recherches deviennent disponibles.

Dans les études historiques, il nous semble important de proposer la périodisation suivante de la formation de la conscience nationale des Ukrainiens et des Russes :

- 1) du milieu du Xe siècle au milieu du XVe siècle : les consciences de la Rous' médiévale
- 2) du milieu du XVe siècle à la fin du XVIIe siècle : l'éclatement de la conscience roussyne
- 3) du début du XVIIIe siècle à 1921 : les consciences protonationales
- 4) de 1922 à 1991 : les consciences nationales et soviétiques
- 5) de 1991 à 2013 : les consciences néonationales et post-soviétiques
- 6) de 2014 à nos jours : la conscience de l'homo dignus et la réhabilitation de l'homo sovieticus...

En nous appuyant sur les expériences européennes des réconciliations franco-allemande et germano-polonaise, **nous voudrions utiliser celles-ci pour entamer un dialogue de vérité et de justice entre l'Ukraine et la Russie.** Nous espérons parvenir à une réconciliation des mémoires, à la découverte de la véritable conscience de soi de chacun des peuples, de leurs points de contact, de leurs différences et de leurs dynamiques de développement afin, selon les mots de Robert Schuman, l'un des créateurs de la nouvelle Europe, «de dégager dans le passé comme virtualités d'avenir les affinités et la communauté d'intérêt».

LES SIGNATAIRES

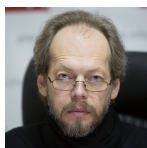
UKRAINE



BORYS GUDZIAK

Prélat gréco-catholique ukrainien

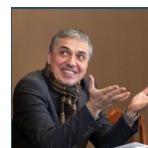
Prélat gréco-catholique ukrainien, exarque apostolique pour les Ukrainiens gréco-catholiques de France, du Benelux et de Suisse; Depuis février 2019, il est à la tête de l'Archéparchie de Philadelphie des Ukrainiens. Il est également président de l'Université catholique d'Ukraine.



PÈRE GEORGES KOVALENKO

Recteur de l'université orthodoxe Ste Sophie de Kiev

Ancien archiprêtre de l'Église orthodoxe ukrainienne (Patriarcat de Moscou), il a été porte-parole du primat de l'Église orthodoxe d'Ukraine, le métropolite Vladimir (Sabodan) de 2008 à 2014. En janvier 2019, il a rejoint l'Église orthodoxe d'Ukraine et est à présent le recteur de l'Université orthodoxe ouverte de Kiev.



CONSTANTIN SIGOV

Philosophe, professeur à l'Académie Mohyla de Kiev

Chercheur à l'Institut de philosophie de l'Académie nationale des sciences d'Ukraine, il a fondé en 1992 le laboratoire franco-ukrainien à l'Université de Kiev. Il enseigne la philosophie à l'Académie Mohyla de Kiev. Il a soutenu la révolte du Maïdan. Constantin Sigov est aussi directeur des éditions « L'esprit et la lettre »



YEVSTRATIY ZORIA

Archevêque de l'Église ukrainienne orthodoxe du Patriarcat de Kiev

Archevêque de l'Église ukrainienne orthodoxe du Patriarcat de Kiev.



OLEH TURIY

Historien, membre du rectorat de l'Université catholique d'Ukraine, Lviv

Ph.D., Vice-recteur pour le vice-recteur aux affaires extérieures, professeur agrégé d'histoire de l'Église, directeur du département d'histoire de l'Église, Université catholique ukrainienne

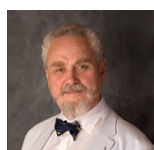
RUSSIE



NIKOLAY EPPLÉE

Historien russe

Chercheur indépendant travaillant sur la culture commémorative internationale et sur la mémoire du terrorisme d'État soviétique.



ANDREÏ ZOUBOV

Historien russe

Historien, spécialiste en sciences des religions et politologue russe, docteur en histoire, personnalité publique, personnalité d'église, militant politique et commentateur. Vice-président du Parti de la liberté populaire.



NIKITA PETROV

Historien, directeur adjoint de l'Association Mémorial

Historien russe spécialisé dans l'étude des services secrets soviétiques, Nikita Petrov est Docteur en philosophie et en histoire. Il est le vice-président de l'ONG russe "Memorial" qui traite entre autres des questions liées à la répression politique du temps de l'URSS.



OLGA SEDAKOVA

Poétesse, traductrice, philologue et ethnographe

Poétesse, traductrice, philologue et ethnographe russe.



IRINA KARATSUBA

Historienne russe

Historienne de l'Université d'Etat de Moscou, elle s'intéresse surtout à l'aperception de la Russie à l'Ouest, les liens culturels russo-britanniques et l'histoire de l'Eglise

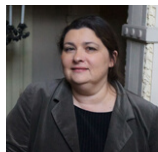
UNION EUROPÉENNE



**ANTOINE
ARJAKOVSKY**

Directeur de recherche
au Collège des
Bernardins, Paris

Docteur en Histoire, Antoine Arjakovsky a été directeur du Collège Universitaire Français de Moscou et directeur-adjoint de l'Institut français d'Ukraine. En 2004, il a créé et dirigé l'Institut d'Études Oecuméniques de l'Université Catholique d'Ukraine. Depuis 2011, il co-dirige le département « Politique et Religions » du Pôle de recherche du Collège des Bernardins à Paris.



CÉCILE VAISSIÉ

Professeur à l'Université
de Rennes

Cécile Vaissié est une chercheuse française spécialiste de la Russie. Elle est professeur des universités en études russes et soviétiques à l'Université Rennes-II.



CORINE DE FRANCE

Historienne et
chercheuse au CNRS,
Berlin et Paris

Corine De France est directrice de recherche au CNRS et enseigne à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Spécialiste de l'Allemagne contemporaine et des relations franco-allemandes, elle travaille actuellement sur les processus de réconciliation en Europe et sur Berlin au temps de la guerre froide.

DEUXIÈME SÉMINAIRE

2 et 3 octobre 2018

Kiev



Une paix des Eglises est possible entre l'Ukraine et la Russie

Le deuxième séminaire de la Commission « Vérité, justice et réconciliation entre la Russie, l'Ukraine et l'Union européenne » s'est tenu à Kiev les 2 et 3 octobre 2018. Ses travaux ont eu lieu dans les locaux de l'Institut Saint-Thomas d'Aquin et de l'Université orthodoxe ouverte Sainte-Sophie, avec la participation du Collège des Bernardins, du Centre Saint-Clément, de la société « Mémorial », de l'Académie Mohyla de Kiev, de l'Université catholique d'Ukraine, et avec le soutien de l'Oeuvre d'Orient et de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe.

L'agression armée contre l'Ukraine dure déjà depuis plus de quatre ans (six ans aujourd'hui), faisant quotidiennement des victimes non seulement dans les rangs des militaires mais dans la population civile.

Les participants au séminaire ont abordé la question des Eglises, de la guerre et de la paix, ainsi que celle des conflits entre les Eglises de Russie et d'Ukraine, notamment dans le cadre de leurs relations avec Rome et Constantinople. Les commandements évangéliques enjoignent aux Eglises d'être des artisans de paix entre des parties ou des Etats en conflit.

Elles ne peuvent s'acquitter de cette tâche si elles ne cherchent pas à dire loyalement la vérité dans une langue intelligible aux sociétés des deux parties au conflit. **Nous devons malheureusement constater que l'Eglise orthodoxe russe porte une lourde part de responsabilité dans l'apparition d'une idéologie d'affrontement et dans le refus de reconnaître la souveraineté de la nation et de l'Etat ukrainiens.**

Cependant, à l'heure où, en Russie comme en Ukraine, les représentants officiels de l'Eglise orthodoxe russe refusent de mener, avec la partie ukrainienne, un dialogue respectueux des droits de chacun, cette responsabilité échoit aux chrétiens en tant que fidèles de l'Eglise du Christ et représentants de la société civile.

Conscients de notre responsabilité en ce qui concerne l'avenir de nos peuples et de nos Eglises, nous devons utiliser toutes les possibilités de dialogue, dans la conviction que la réconciliation et une paix stable passent par la recherche conjointe de la vérité et de la justice.



ACCORD II

A l'issue de nos réflexions sur les complexités et les tiraillements qui ont marqué l'histoire de nos Eglises, nous sommes parvenus à un accord sur les points suivants :

1. L'octroi de l'autocéphalie canonique à l'Eglise orthodoxe d'Ukraine est l'aboutissement naturel de son développement millénaire.

Dans la situation actuelle, cette décision est dictée par le souci de l'union ecclésiale des orthodoxes d'Ukraine. Elle permettra un développement fécond de la tradition kiévienne d'ouverture chrétienne, de diversité et de véritable attention pastorale au service du peuple.

En même temps, les croyants qui ne souhaitent pas rejoindre l'Eglise locale indépendante doivent avoir le droit de choisir librement leur juridiction canonique, y compris en restant sous la juridiction du Patriarcat de Moscou.

Nous croyons aussi que la constitution d'une Eglise locale d'Ukraine aura une influence bienfaisante sur l'Eglise orthodoxe russe, qu'elle la mettra en mesure de repenser son histoire et de se défaire de l'idéologie impériale, et qu'elle créera les conditions nécessaires dans l'avenir pour un dialogue entre orthodoxes en Ukraine et dans le monde.

2. Le chemin vers l'unité de l'Eglise ukrainienne et la coopération constructive entre les Eglises ne s'achèvera pas avec la remise du Tomos aux chrétiens orthodoxes d'Ukraine

Il faut que se poursuive le dialogue entre les grands centres de la chrétienté : Rome, Constantinople et Moscou, lesquels doivent, à leur tour, voir dans Kiev non pas un objet de discorde mais un partenaire jouissant de droits égaux, et dans l'Ukraine non pas un champ de bataille mais un espace de dialogue et de collaboration constructive.

3. Les diverses étapes historiques de la tradition des Eglises de Kiev doivent être réinterprétées pour soigner les vieilles blessures et trouver des réponses aux défis de la modernité

Malheureusement, ni l'Eglise orthodoxe russe, ni l'Eglise orthodoxe ukrainienne relevant du Patriarcat de Moscou n'ont jusqu'à présent admis avoir participé aux événements tragiques qui, au XXe siècle, ont abouti à l'interdiction et aux tentatives de liquidation de l'Eglise gréco-catholique d'Ukraine ni avoir collaboré à d'autres crimes du régime totalitaire et athée soviétique, dirigés contre la liberté de conscience et la dignité humaine.

Nous espérons entendre l'Eglise locale d'Ukraine prononcer, parce qu'elle désire rompre les chaînes du passé, ces mots : « Nous pardonnons et demandons pardon », adressés aux Eglises sœurs en Ukraine comme hors des frontières nationales.

Nous sommes convaincus qu'une contrition sincère et le pardon des offenses doivent prévaloir sur l'actuelle rhétorique officielle du Patriarcat de Moscou, qui ne veut pas voir le décalage pourtant évident entre sa position et, d'autre part, l'Evangile et la vérité historique.

Pour que la coexistence pacifique, la coopération et l'intercommunion des Eglises deviennent une réalité, il convient que, rejetant les mythes idéologiques, nous démêlions ensemble, dans un esprit chrétien et avec toute l'objectivité scientifique nécessaire, ce qu'a d'extrêmement confus l'histoire des relations entre les Eglises, les Etats et les peuples.

A cet égard, la réconciliation entre les Eglises et les peuples de France et d'Allemagne puis d'Allemagne et de Pologne peut offrir un exemple significatif. Nous sommes convaincus que la réconciliation des Eglises offre un fondement sûr à la paix entre la Russie, l'Ukraine et tous les peuples d'Europe.

LES SIGNATAIRES

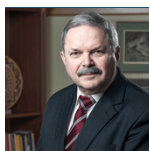
UKRAINE



BORYS GUDZIAK

Prélat gréco-catholique ukrainien

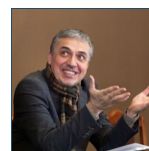
Prélat gréco-catholique ukrainien, exarque apostolique pour les Ukrainiens gréco-catholiques de France, du Benelux et de Suisse; Depuis février 2019, il est à la tête de l'Archéparchie de Philadelphie des Ukrainiens. Il est également président de l'Université catholique d'Ukraine.



MYROSLAV MARYNOVYTCH

Membre du rectorat de l'Université catholique d'Ukraine, Lviv

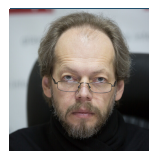
Vice-recteur de l'Université catholique ukrainienne de Lviv, Myroslav Marynovych est un ancien dissident soviétique, militant ukrainien des droits de l'homme, publiciste et religieux érudit. Il est le cofondateur d'Amnesty International Ukraine et membre fondateur du Groupe ukrainien d'Helsinki.



CONSTANTIN SIGOV

Philosophe, professeur à l'Académie Mohyla de Kiev

Chercheur à l'Institut de philosophie de l'Académie nationale des sciences d'Ukraine, il a fondé en 1992 le laboratoire franco-ukrainien à l'Université de Kiev. Il enseigne la philosophie à l'Académie Mohyla de Kiev. Il a soutenu la révolte du Maïdan. Constantin Sigov est aussi directeur des éditions « L'esprit et la lettre »



PÈRE GEORGES KOVALENKO

Recteur de l'université orthodoxe Ste Sophie de Kiev

Ancien archiprêtre de l'Église orthodoxe ukrainienne (Patriarcat de Moscou), il a été porte-parole du primat de l'Église orthodoxe d'Ukraine, le métropolite Vladimir (Sabodan) de 2008 à 2014. En janvier 2019, il a rejoint l'Église orthodoxe d'Ukraine et est à présent le recteur de l'Université orthodoxe ouverte de Kiev.



ANDRY YURASH

Responsable des cultes en Ukraine

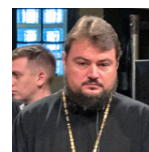
Érudit en sciences religieuses ukrainien, politologue, expert des questions relatives aux relations État-église, à la sociologie et à la géographie des religions, à la tradition chrétienne orientale, à l'ethnopolitique d'État et aux droits des minorités nationales. Directeur du département des religions et des nationalités du ministère de la Culture de l'Ukraine depuis 2014).



MGR EVSTRATI ZORYA

Évêque de l'Église orthodoxe d'Ukraine

Évêque de l'Église orthodoxe d'Ukraine depuis 2019. Auparavant évêque de l'Église orthodoxe ukrainienne - Patriarcat de Kiev, Archevêque de Tchernigov et Nezhinsky (depuis 2012), chef du département de l'information du patriarcat de Kiev (depuis 2008), secrétaire du Saint-Synode de l'UOC-KP (depuis 2010).



MGR OLEXANDR DRABINKO

Église orthodoxe d'Ukraine. Ancien Eglise orthodoxe ukrainienne affiliée à Moscou

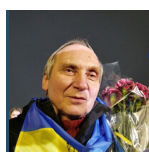
Évêque de l'Église orthodoxe d'Ukraine depuis 2019. Il est archevêque de Pereïaslav-Khmelnytskî et vicaire du diocèse métropolitain de Kiev. Il fut l'ancien secrétaire du primat de l'Eglise Orthodoxe d'Ukraine, patriarcat de Moscou (EOU-PM).



PÈRE BOHDAN OGULCHANSKI

Prêtre orthodoxe EOU (PM) à Kiev

Archiprêtre de l'Église orthodoxe ukrainienne Bogdan Ogulchanski est secrétaire de la Société pédagogique panukrainienne orthodoxe. Il est l'auteur de manuels sur «L'éthique chrétienne dans la culture ukrainienne» pour les écoles à et en régions.



IGOR KOZLOVSKI

Universitaire ukrainien

Scientifique, personnage public ukrainien, et spécialiste mondial des systèmes religieux, spirituels et psychophysiques. Il a travaillé pendant plus de 25 ans dans l'administration régionale de Donetsk en tant que spécialiste en chef des affaires religieuses et a enseigné à l'Université d'enseignement supérieur de Donetsk.

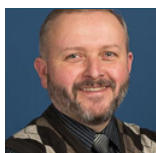
Ancien prisonnier des séparatistes de la République autoproclamée de Donetsk, il a été libéré lors d'un échange de prisonnier en décembre 2017.



**PÈRE MICHEL
DYMID**

Professeur à l'Université
Catholique d'Ukraine,
Lviv

Originaire de Charleroi en Belgique, le père Michel Dymyd est prêtre de l'Église gréco-catholique ukrainienne et a été le curé de Maidan. Il a été le premier directeur de l'Institut du droit canonique au sein de l'Université catholique d'Ukraine



TARAS DMYTRYK

Chargé de mission à
l'Institut d'études
oecuméniques de Lviv

Secrétaire exécutif de la Société académique chrétienne ukrainienne, Taras Dmitrik est président de la Fraternité pan-ukrainienne de Saint-Apôtre André Ier.

OLES KULCHYNSKYI

Candidate in History,
University of Istanbul,
Institute of Turkish Studies

Docteur en en Linguistique (A. Krymsky Institute of Oriental Studies, NAS Ukraine, yy. 2010-2014); Ph.D. Candidate en Histoire (Istanbul University, Institute of Turkic Studies, from 2013).

ANDRI DUDCHENKO

Prêtre orthodoxe,
enseignant de
Premudrist on line

Andri Dudchenko est archiprêtre, théologien, publiciste et conférencier à l'Académie de théologie orthodoxe de Kiev.

PÈRE IVAN GOUNIA

Prêtre grec
catholique, chapelain
militaire

Prêtre grec catholique, chapelain militaire.

RUSSIE



NIKITA PETROV

Historien, directeur
adjoint de l'Association
Mémorial

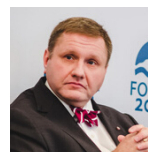
Historien russe spécialisé dans l'étude des services secrets soviétiques, Nikita Petrov est Docteur en philosophie et en histoire. Il est le vice-président de l'ONG russe "Memorial" qui traite entre autres des questions liées à la répression politique du temps de l'URSS.



SERGEI TCHAPNINE

Journaliste, doctorant de
la faculté de théologie de
l'université libre
d'Amsterdam

Sergei Chapnin est un journaliste russe, éditeur, rédacteur en chef et membre d'une église et d'un personnage public. Il est l'auteur de publications dans des médias religieux et laïques sur des questions d'actualité concernant les relations État-Eglise. De 2009 à 2015, il a été rédacteur en chef du Journal du patriarcat de Moscou.



**KONSTANTIN VON
EGGERT**

Journaliste, TV Dojd',

Konstantin von Eggert est un journaliste russe et commentateur politique pour Dojd, la seule chaîne de télévision russe indépendante.. Dans les années 1990, Mr. von Eggert était le correspondant d'IzvertiaDaily. Il a été chef du bureau moscovite de BBC Russian Service entre 2002 et 2008, puis rédacteur en chef de Kommersant FM de 2012 à 2013.



**ALEXANDRE
SOLDATOV**

Journaliste russe résidant
à Kiev, portal-credo.ru

Alexander Soldatov est un spécialiste en sciences des religions, auteur de Novaya Gazeta, journal socio-politique russe et rédacteur en chef du portail d'informations religieuses Credo.press.

UNION EUROPÉENNE



**ANTOINE
ARJAKOVSKY**
Directeur de recherche
au Collège des
Bernardins, Paris

Docteur en Histoire, Antoine Arjakovsky a été directeur du Collège Universitaire Français de Moscou et directeur-adjoint de l'Institut français d'Ukraine. En 2004, il a créé et dirigé l'Institut d'Études Oecuméniques de l'Université Catholique d'Ukraine. Depuis 2011, il co-dirige le département « Politique et Religions » du Pôle de recherche du Collège des Bernardins à Paris.



WOJCEKH SUROWKA
Philosophe polonais,
Institut St Thomas de
Kiev

Philosophe polonais, Institut St Thomas de Kiev



MARTA TITANIEC
Club de l'Intelligentsia
catholique à Varsovie

Marta Titaniec est Secrétaire générale du Conseil polonais des chrétiens et des juifs depuis 2000, elle était à la tête du département des projets étrangers de Caritas Polska de 2010 à 2018. Présidente du comité d'organisation des 10ème et 11ème congrès de Gniezno, vice-présidente de la St. Wojciech-Adalbert à Gniezno. Membre de l'équipe de laboratoire "Więzi".



CÉCILE VAISSIÉ
Professeur à l'Université
de Rennes

Cécile Vaissié est une chercheuse française spécialiste de la Russie. Elle est professeur des universités en études russes et soviétiques à l'Université Rennes-II.

BERNARD MARCHADIER

Traducteur et spécialiste
de la pensée russe

Bernard Marchadier est l'auteur d'un recueil d'aphorismes, Notes claires pour une époque fumeuse, et de traductions de penseurs russes (Serge Boulgakov, Vladimir Soloviev).

TROISIÈME SÉMINAIRE

3 au 5 juin 2019

Caen



Quelles convergences possibles vers l'Etat de droit ? Quel rôle possible de l'Union européenne ?

Kiev.Victor / Shutterstock.com

Le troisième séminaire de la Commission « Vérité, Justice et Réconciliation entre la Russie et l'Ukraine, en association avec l'Union Européenne » qui s'est tenu du 2 au 5 juin 2019, dans la ville de Caen, dans le cadre du Forum mondial Normandie pour la Paix, a réuni des chercheurs et des représentants de la société civile d'Ukraine, de Russie et de l'Union Européenne.

Le séminaire était consacré à la question de l'état de droit et au rôle de l'Union Européenne à l'égard de la Russie et de l'Ukraine. Le séminaire a adopté un document final s'adressant à la société civile de l'Ukraine, de la Russie et des pays européens



ACCORD III

Les participants au séminaire reconnaissent que :

- le respect des normes du droit international, fondé sur les valeurs universelles de la justice et de la défense des droits de l'homme exige l'arrêt immédiat de la guerre que mène la Fédération russe en Ukraine.
- la conception d'une « souveraineté » fondée sur une compréhension du droit normatif comme rapport de force mise en avant par le pouvoir russe, contredit les principes de la démocratie et de l'état de droit fondés sur la justice et la défense de la dignité de l'homme.

Les participants au séminaire recommandent :

- de ne pas renouveler le droit de vote de la Fédération russe au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe aussi longtemps qu'elle continuera de violer les normes du droit international, y compris la Convention européenne des droits de l'homme.
- de soutenir la résolution du Parlement européen sur le régime des sanctions européennes dans le domaine de la violation des droits de l'homme, adoptée en mars 2019. Cette résolution propose d'établir des sanctions dans l'esprit de la loi Magnitsky à l'encontre des responsables officiels et des oligarques violant les droits de l'homme.
- de suivre les recommandations de l'organisation internationale « Open dialogue Foundation » en faveur de l'application de la loi Magnitsky à l'échelle mondiale.- de mettre en place un forum de dialogue entre les sociétés civiles ukrainienne et russe fonctionnant de manière permanente y compris sur les réseaux internet.

Les participants au séminaire appellent à :

- Défendre cette conception de la démocratie et de l'état de droit par la voie du renforcement intellectuel et éthique fondé sur les valeurs européennes.
- Développer des activités politiques et éducatives afin de renforcer l'immunité de la société européenne contre les populismes de droite et de gauche, l'égoïsme national et les tentatives d'influencer la conscience collective de manière destructrice.
- Prendre conscience des enjeux de la sécurité de l'information comme une mission cruciale dans la lutte contre la guerre hybride.

- Attirer l'attention des juristes et journalistes professionnels sur la nécessité de création d'un mécanisme efficace permettant de traduire en justice les medias et les personnes physiques qui créent et diffusent des fake news dans le but de fomenter la discorde entre les nations, les religions et la haine raciale.

- Mettre au point des mécanismes de responsabilité internationale, civile et criminelle pour les violations des accords internationaux.

Nous exigeons :

- La libération immédiate d'Oleg Sentsov, des marins ukrainiens emprisonnés ainsi que de tous les prisonniers politiques.

- La création, sous l'égide du Conseil de l'Europe, d'un registre unique documentant les cas de violation des droits de l'homme selon le modèle et le principe du registre ayant été établi par la République Fédérale d'Allemagne sur les crimes commis en RDA.

Notre Commission avec ses participants d'Ukraine et de Russie compte poursuivre son travail en faveur de la justice et de la paix.



LES SIGNATAIRES

UKRAINE



**YEVHEN
HLIBOVYTSKY**
Expert des médias
publics en Ukraine, Kiev

Intellectuel ukrainien, Yevhen Hlibovytsky est le co-fondateur de Nestor Groupe, un groupe interdisciplinaire d'expert qui réfléchit au développement de l'Ukraine. Ancien journaliste, il a co-fondé en 2013 hromadske.tv, un média en ligne important pendant la révolution du Maïdan. Yevhen Hlibovytsky siège au conseil de surveillance de la nouvelle chaîne de télévision publique ukrainienne et conseille les principales organisations de la société civile ukrainiennes sur les questions de stratégie et de développement.



**PÈRE GEORGES
KOVALENKO**
Recteur de l'université
orthodoxe Ste Sophie de
Kiev

Ancien archiprêtre de l'Église orthodoxe ukrainienne (Patriarcat de Moscou), il a été porte-parole du primat de l'Église orthodoxe d'Ukraine, le métropolite Vladimir (Sabodan) de 2008 à 2014. En janvier 2019, il a rejoint l'Église orthodoxe d'Ukraine et est à présent le recteur de l'Université orthodoxe ouverte de Kiev.



CONSTANTIN SIGOV
Philosophe, professeur à
l'Académie Mohyla de
Kiev

Chercheur à l'Institut de philosophie de l'Académie nationale des sciences d'Ukraine, il a fondé en 1992 le laboratoire franco-ukrainien à l'Université de Kiev. Il enseigne la philosophie à l'Académie Mohyla de Kiev. Il a soutenu la révolte du Maïdan. Constantin Sigov est aussi directeur des éditions « L'esprit et la lettre »

RUSSIE



NIKITA PETROV
Historien, directeur
adjoint de l'Association
Mémorial

Historien russe spécialisé dans l'étude des services secrets soviétiques, Nikita Petrov est Docteur en philosophie et en histoire. Il est le vice-président de l'ONG russe "Memorial" qui traite entre autres des questions liées à la répression politique du temps de l'URSS.



LIUDMILA TELEN
Directrice adjointe du
Centre Eltsine de
Ekaterinbourg

Directrice exécutive adjointe du Centre présidentiel B. N. Eltsine. Ancienne journaliste, Lyudmila Telen a été notamment rédactrice en chef adjointe du journal "Moscow News" (Moskovskie Novosti) et du site de "Radio Free Europe/Radio Liberty" (Radio Svoboda)5



**ANASTASIA
KIRILENKO**
Journaliste, TV Dojd'

Journaliste d'investigation russe vivant à Paris. En 2018, elle a co-produit un documentaire intitulé "Poutine et la mafia". Elle travaille actuellement pour le site d'information The Insider Russia.



IGOR EIDMAN
Sociologue russe vivant
en Allemagne

Igor Eidman est l'un des chercheurs les plus publiés sur le Poutinisme en tant que système social et politique. Il est aussi le cousin de Boris Nemtsov, opposant politique à Vladimir Poutine assassiné en 2015 en plein centre de Moscou.



**NADEJDA
KOUTEPOVA**
Militante écologiste de
Tchéliabinsk réfugiée en
France

Fondatrice l'ONG russe "Planète de l'espoir" qui aide les victimes du nucléaire, Nadejda Koutepova milite depuis 15 ans pour faire reconnaître les victimes de contamination radioactive dans l'Oural, autour de l'usine de Maïak où avait éclaté, en 1957, la première catastrophe nucléaire au monde. En 2015, elle a été contrainte de dissoudre l'ONG et de quitter le territoire russe et a obtenu l'asile politique en France.

UNION EUROPÉENNE

PAOLA GAFFURINI

Chargée de mission Open
Dialogue Foundation,
Bruxelles

Enregistré comme organisation lobbysite auprès du Parlement européen, l'Open Dialogue Foundation a pour mission de défendre les droits de l'Homme, de la démocratie et de l'État de droit dans l'espace post-soviétique. La Fondation organise aussi des missions d'observation, y compris des élections.



ANTOINE ARJAKOVSKY

Directeur de recherche
au Collège des
Bernardins, Paris

Docteur en Histoire, Antoine Arjakovsky a été directeur du Collège Universitaire Français de Moscou et directeur-adjoint de l'Institut français d'Ukraine. En 2004, il a créé et dirigé l'Institut d'Études Oecuméniques de l'Université Catholique d'Ukraine. Depuis 2011, il co-dirige le département « Politique et Religions » du Pôle de recherche du Collège des Bernardins à Paris.



BORIS REITCHUSTER

Écrivain et journaliste
allemand, ancien
correspondant en Russie

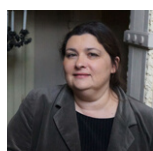
Se 1992 à 1994, Boris Reitchuster a été correspondant à Moscou pour plusieurs journaux allemands. De novembre 1999 à février 2015, il a dirigé le bureau de Moscou du magazine Focus News. Le journaliste a aussi écrit cinq ouvrages sur la Russie contemporaine, décrivant son régime et son président Vladimir Poutine.



NICOLAS TENZER

Essayiste et enseignant à
Sciences-Po Paris, Paris

Politologue, Nicolas Tenzer est directeur de la publication et de la rédaction de la revue « Le Banquet ». Enseignant à Sciences Po, il est président fondateur du Centre d'étude et de réflexion pour l'action politique (Cerap).



CÉCILE VAISSIÉ

Professeur à l'Université
de Rennes

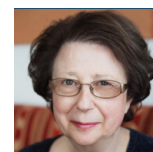
Cécile Vaissie est une chercheuse française spécialiste de la Russie. Elle est professeur des universités en études russes et soviétiques à l'Université Rennes-II.



JULIEN VERCUEIL

Économiste

Professeur des universités l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales de Paris (INALCO), Julien Vercueil enseigne l'économie des États post soviétiques. Il est directeur de recherches au Centre de Recherches Europe Eurasie de l'institut.



GALIA ACKERMAN

Journaliste, écrivaine,
historienne, traductrice

Galia Ackerman est spécialiste du monde russe et ex-soviétique. Elle est actuellement chef d'édition au service russe de Radio France Internationale et chef du bureau russe de la revue Politique Internationale. Galia Ackerman est également chercheuse associée au laboratoire LASAR de l'université de Caen, qui étudie les aspects sociaux de la catastrophe de Tchernobyl sur laquelle elle a écrit plusieurs ouvrages.

QUATRIÈME SÉMINAIRE

10 au 12 octobre 2019

Paris

Quelles sorties de crise pacifiques en Crimée et dans le Donbass ?

Dovzhykov Andriy
/ Shutterstock.com

Le troisième séminaire de la Commission « Vérité, Justice et Réconciliation entre la Russie et l'Ukraine, en association avec l'Union Européenne » qui s'est tenu du 2 au 5 juin 2019, dans la ville de Caen, dans le cadre du Forum mondial Normandie pour la Paix, a réuni des chercheurs et des représentants de la société civile d'Ukraine, de Russie et de l'Union Européenne.

Le séminaire s'est attachée à apporter des solutions de sortie de crise au plan proprement militaire, diplomatique et économique. Le séminaire a adopté un document final s'adressant à la société civile de l'Ukraine, de la Russie et des pays européens

ACCORD IV

La paix dans le Donbass et la désoccupation de la Crimée sont possibles

La Commission « Vérité, justice et la réconciliation entre l'Ukraine et la Russie avec la médiation de l'Union Européenne », dont la 4ème session s'est tenue à Paris du 10 au 12 octobre 2019, est convaincue qu'une paix durable et juste dans le Donbass et la désoccupation de la Crimée sont possibles et nécessaires pour mettre fin au conflit sanglant entre la Russie et l'Ukraine, qui dure déjà depuis six ans, au cœur du continent européen.

Les membres de la commission « VJR », organisée par l'Université catholique d'Ukraine (Lviv), l'Académie Mohyla (Kiev), l'association internationale « Memorial » (Moscou), et le Collège des Bernardins (Paris), estiment que pour établir une paix durable, il est nécessaire d'identifier et d'éliminer les causes profondes du conflit entre la Russie et l'Ukraine, entre la Russie et l'Occident.

Une guerre hybride

Tout d'abord, il convient de reconnaître qu'il existe une guerre hybride lancée par la Russie contre l'Ukraine en Crimée et dans le Donbass, sur terre et en mer. Depuis février 2014 et jusqu'à ce jour, cette guerre a coûté la vie à plus de 13 000 personnes, a fait des dizaines de milliers des blessés et estropiés, et a contraint près de deux millions de personnes à quitter leur domicile. L'agression russe a déstabilisé non seulement l'Europe de l'Est, mais également le Moyen-Orient et l'Afrique. Comme la montré la catastrophe de l'avion malaisien MH17 abattu dans le ciel du Donbass en juillet 2014 par des militaires russes, cette guerre a changé le destin de quantité de personnes dans le monde entier.

Il faut sans équivoque reconnaître que la Russie participe au conflit dans l'Est de l'Ukraine et mène une guerre hybride contre l'Ukraine, et ne peut donc pas prétendre être un médiateur et un artisan de la paix. Les concessions de l'Occident, l'absence de réaction aux actes directs d'agression, le silence concernant les chiffres, ne favorisent pas la normalisation de la situation, mais au contraire, l'aggravent.

Comprendre les raisons de l'agression russe en Ukraine

Les membres de la commission estiment que pour trouver une issue efficace à ce conflit, il faut comprendre les véritables raisons de l'agression russe contre l'Ukraine, à savoir la volonté de limiter sa souveraineté, de mettre un terme à sa progression sur la voie de l'intégration européenne et la volonté des dirigeants du Kremlin d'empêcher la propagation de la démocratie.

Comme le montrent de nombreuses années d'expérience, la tactique du régime russe actuel est d'atteindre ses objectifs par la force en intervenant dans l'espace post-soviétique – en Transnistrie, en Abkhazie, en Ossétie du Sud, et maintenant en Crimée et dans le Donbass – puis d'engager des pourparlers de paix, en espérant ainsi légaliser ses saisies territoriales et établir un nouveau statu quo. En même temps, Moscou, ignorant le droit international et les droits de l'homme dans les territoires occupés, mène une propagande agressive vis-à-vis de la société européenne, en tant de la persuader d'ignorer les victimes de l'agression au nom du « maintien de la paix ».

Nous estimons que les efforts actuels pour organiser une rencontre sous le « format de Normandie » et imposer à l'Ukraine la « formule de Steinmeier », qui considère la composante politique de la résolution du conflit indépendamment de sa composante principale – la sécurité –, sont motivés par le désir de « normaliser » les relations avec la Russie le plus rapidement possible, afin de lever les sanctions et reprendre le commerce. Autrement dit, il s'agit d'obtenir des résultats « rapides » plutôt que de trouver des solutions durables sur le long terme.

De nouvelles initiatives politiques

Nous sommes convaincus qu'un apaisement factice ne donnera jamais des résultats positifs. Il est impossible de rétablir l'ordre international en coopérant avec ceux qui violent. De plus, la violation des règles ne doit pas devenir le fondement de l'évolution

IL EST IMPOSSIBLE DE RÉTABLIR L'ORDRE INTERNATIONAL EN COOPÉRANT AVEC CEUX QUI LE VIOLENT

du droit international. Ce qui doit changer, c'est notre attitude vis-à-vis de ceux qui enfreignent les règles. Les anciennes institutions et procédures internationales ont joué un rôle important, mais aujourd'hui elles sont bloquées en raison de leur incapacité à réagir aux actions destructrices de la Russie. Les anciennes tactiques que l'Europe utilise avec inertie, et qui ont déjà montré leur inefficacité, constituent une menace. Il est temps de proposer des nouvelles initiatives politiques, susceptibles de renforcer un partenariat international fondé sur les valeurs démocratiques européennes.

Les États d'Europe doivent poursuivre les particuliers et les entreprises qui violent les sanctions imposées à la Russie, afin que les parlements nationaux et européens adoptent l'équivalent de la « Liste Magnitsky » qui tient pour responsables les personnes physiques et morales impliquées dans des activités illégales. S'agissant de l'Ukraine, la volonté de ses élites oligarchiques, cherchant à restaurer leur influence perdue après la révolution de la Dignité de 2014, en trouvant un compromis sur la question du « retour du Donbass » à des conditions dictées par Moscou et en laissant de côté le sort de la Crimée, est inquiétante.

À cet égard, nous pensons qu'il est nécessaire de faire la distinction entre les positions officielles des parties et les véritables intérêts à long terme des sociétés russe et ukrainienne, et encore plus largement, les intérêts de l'Europe.

Les pays européens doivent reconnaître qu'en aidant à instaurer la paix en Ukraine, l'Europe n'est ni un observateur, ni un médiateur neutre, mais qu'elle défend les valeurs fondamentales européennes – l'État de droit, les droits de l'homme et la justice, ainsi que la sécurité de l'Europe parce que la Russie agit systématiquement de façon à saper la solidarité et la sécurité européennes.

La communauté internationale doit élaborer une stratégie à long terme vis-à-vis de la

**LA COMMUNAUTÉ
INTERNATIONALE DOIT
ÉLABORER UNE
STRATÉGIE À LONG TERME
VIS-À-VIS DE LA RUSSIE**

Russie que les improvisations épisodiques des dirigeants mondiaux ne peuvent pas remplacer même si elles sont inspirées par de bonnes intentions. Céder des positions sous la crainte de la menace russe et des bluffs du président Poutine pourrait s'avérer plus dangereux qu'établir des « lignes rouges » que le Kremlin ne pourrait franchir en toute impunité.

L'Ukraine devrait faire partie du système de sécurité européen et des fonds devraient être alloués à la formation de l'armée ukrainienne par l'intermédiaire de la mission de l'Union européenne en Ukraine. Il est nécessaire de travailler pour obtenir un consensus sur l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN même si la Russie continue d'occuper le Donbass et la Crimée. Non seulement cela ne provoquera pas un conflit de l'Alliance atlantique avec la Russie, mais cela permettra d'éviter l'erreur commise la veille de la Seconde guerre mondiale lorsque la politique d'apaisement de l'agresseur avait entraîné une catastrophe mondiale.

Lors des négociations au format de Normandie, il convient de rappeler que l'avancée des troupes russes en territoire ukrainien a été stoppée par la détermination des Ukrainiens à défendre leur pays, rendant les pertes militaires inacceptables pour le régime du Kremlin. Un conflit « chaud » continue sur le territoire de l'Ukraine, et les accords de Minsk en vertu desquels sont menés les pourparlers, n'ont pu que réduire son intensité. Il convient également de rappeler que tant que Moscou continue de nier sa participation évidente à la guerre contre l'Ukraine, les accords de Minsk ne constituent que des conditions pour un cessez-le-feu et non pour la paix.

Pour atteindre une paix juste et durable, nous recommandons les mesures suivantes:

- impliquer dans les négociations au format de Normandie le Haut Représentant pour la politique étrangère de l'UE qui a défendu l'intégrité territoriale de l'Ukraine, mis en place un régime de sanctions à l'encontre de la Russie et a soutenu ensuite les réformes en Ukraine en y consacrant des moyens financiers importants ;
- poursuivre la mise en œuvre d'une stratégie politique de réintégration des territoires occupés du Donbass après avoir élaboré un plan clair pour assurer la sécurité de ce territoire ;
- reprendre l'examen de la question de l'envoi de contingents internationaux de maintien de la paix sous les auspices de l'OSCE ou de l'ONU dans les territoires du Donbass actuellement occupés. La participation des États européens à une telle mission renforcerait la confiance en elle et confirmerait l'engagement et la capacité de l'Europe d'établir la paix sur son continent ;
- après un cessez-le-feu durable, envoyer dans les régions occupées une administration provisoire sous le mandat de l'OSCE ou de l'ONU, chargée de surveiller la démilitarisation et de préparer les conditions nécessaires à la tenue d'élections démocratiques, au travail libre des médias, des partis politiques et au retour des réfugiés et des déplacés ;
- que les organisations internationales envoient autant d'observateurs électoraux que possible, ceux-ci ne pouvant être membres des pays parties au conflit ni envoyés par eux ;
- le rôle des institutions internationales qui définissent l'architecture de sécurité actuelle de l'Europe doit être réformé et renforcé afin qu'elles puissent réellement remplir leurs fonctions ;
- il est important que les pays européens et les institutions internationales continuent et renforcent leur soutien aux programmes de recherche, d'éducation et de sensibilisation auprès des citoyens et des hommes politiques de l'Union européenne, en utilisant des méthodes de communication modernes pour gagner les esprits et les cœurs des nouvelles générations ;
- créer un réseau de centres d'experts faisant autorité en Ukraine, en Russie et dans d'autres pays sur les questions de développement des médias indépendants, la démocratie, l'étude et analyse de l'histoire politique, du renforcement de la sécurité euro atlantique et de popularisation des valeurs universelles et la protection des droits de l'homme dans un monde numérisé et globalisé ;
- l'Union européenne doit élaborer une stratégie à long terme de transformation de la Russie pour sa réelle démocratisation; l'Ukraine devrait entreprendre des efforts plus efficaces pour le soutien de la population qui s'est trouvée sous l'occupation, faciliter l'accès à l'information et aux services sociaux et réduire le nombre de documents nécessaires pour obtenir l'accès au système de sécurité sociale ;
- assurer un soutien financier international aux efforts de l'Ukraine pour rétablir l'économie détruite et les infrastructures du Donbass et pour la réhabilitation physique et psychologique des victimes de l'occupation ; par le biais de l'ambassadeur de l'Union européenne en Ukraine, il convient d'augmenter le financement des projets de construction de la paix en Ukraine.

Il faut se souvenir que le rétablissement de la paix au Donbass n'est qu'un premier pas vers une solution à long terme du conflit entre la Russie et l'Ukraine et entre la Russie et l'Occident.

Nous sommes inquiets du fait que le problème de la Crimée à été mis entre parenthèse dans les négociations politiques aujourd'hui. Non seulement cela donne l'espoir au Kremlin que le monde acceptera enfin l'idée de l'annexion de cette partie de l'Ukraine. Cela place aussi dans une situation sans issue le peuple natif de la presqu'île, les Tatars de Crimée, lesquels sont soumis à des pressions systématiques et à des persécutions dans leur patrie. Le monde doit estimer à sa juste valeur l'attachement durable de ce peuple au principe d'une résistance non violente.

Il est nécessaire d'arrêter l'influence négative de la Russie sur les organisations internationales, dont elle bloque le travail, notamment le Conseil de Sécurité de l'ONU où la Russie a le droit de veto. Il est nécessaire de l'équilibrer par un dépassement possible de ce veto au moyen d'un vote de l'Assemblée Générale de l'ONU.

La levée des sanctions contre la Russie et son intégration dans le système mondial de sécurité ne peuvent être réalisés qu'après la solution du problème de la Crimée dans le cadre du rétablissement de la souveraineté de l'Ukraine dans ses frontières internationalement reconnues. Pour la solution de cette question, il sera nécessaire d'engager dans le processus de discussion les représentants de la société civile et les experts capables de travailler tant sur les questions de mémoire historique que sur une projection réaliste du futur.

Il est nécessaire de poursuivre et de renforcer le soutien à la société civile en Russie, en se souvenant que c'est un travail de long terme, car seule la construction d'un Etat

**IL EST NÉCESSAIRE DE
POURSUIVRE ET DE
RENFORCER LE SOUTIEN
À LA SOCIÉTÉ CIVILE EN
RUSSIE**

véritablement démocratique en Russie donnera la possibilité d'un développement économique stable de ce pays dans l'intérêt de ses citoyens, le libérera de sa vision impérialiste et assurera la sécurité des pays voisins de la Russie et de l'Europe. Il faut soutenir les

efforts des différentes organisations de la société civile qui militent en faveur du respect des droits de l'homme en Russie et au-delà de ses frontières.

Assumer de nouvelles responsabilités aux frontières de l'Europe

L'expérience de nos quatre sessions nous montre que la confiance se crée par un travail commun. Nous n'avons pas craint d'utiliser un langage de vérité sur les questions les plus graves. L'élargissement possible de l'auditoire qui s'intéresse aujourd'hui à la vérité des faits est lié à l'attention internationale pour la libération des otages politiques de la Russie. La victoire sur la peur et le courage dont ont fait preuve des hommes tels que Oleg Sentsov, Roman Souchtchenko, Igor Kozlovsky, Irina Dovgan, Achtem Tchejgoz, Ilmi Umerov et d'autres prisonniers de conscience peuvent donner une impulsion importante à la philosophie politique et à l'influence de l'éthique dans la prise de décisions stratégiques.

Les rencontres publiques d'hommes politiques et d'intellectuels avec les prisonniers de conscience libérés à Paris, Berlin, Bruxelles et d'autres capitales européennes sont appelées à attirer l'attention des sociétés civiles et des leaders des Etats sur des formes de résistance plus coordonnées et plus solidaires devant les violations cyniques des normes du droit international.

**LE TEMPS EST VENU POUR LA
COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
D'ASSUMER DE NOUVELLES
RESPONSABILITÉS POUR
L'AVENIR DE L'EUROPE DE
L'EST**

Le temps est venu pour la communauté européenne d'assumer de nouvelles responsabilités pour l'avenir de l'Europe de l'Est, pour la paix à ses frontières là où se décide maintenant le destin de tout le monde européen.

L'opinion publique des pays membres de l'Union Européenne est appelée à faciliter le passage des discours d'ordre général sur le système de sécurité de l'UE à la réalisation pratique de cette sécurité avec l'aide des forces militaires communes pour le contrôle de la frontière entre la Russie et l'Ukraine. Là se trouve la voie réelle vers la paix. De telles actions conjointes sont capables de mettre un terme à l'escalade du conflit et de prévenir le danger d'une grande guerre dans l'Est de l'Europe.

Le retour à un respect stable des normes du droit international par tous les pays sans exception doit unir les efforts des leaders de la société civile et des Etats démocratiques d'Europe. De nouvelles formes de solidarité des citoyens européens pourraient unir les efforts de tous ceux pour qui les droits à la liberté, à la dignité et à la sécurité ne sont pas indifférents et qui résistent à leur violation cynique.

Les pays occidentaux et avant tout les pays européens doivent maintenir la promesse donnée lors de la signature du Mémoire de Budapest en 1994 lorsqu'ils ont garanti à l'Ukraine la sécurité en échange de la renonciation aux armements nucléaires.

LES SIGNATAIRES

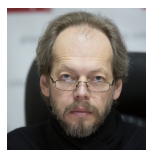
UKRAINE



VLADIMIR KAZARIN

Historien, recteur de l'université nationale de Tauride (Crimée)

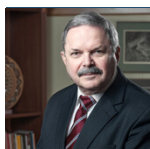
Philologue soviétique, puis ukrainien, spécialiste de l'étude de Pouchkine, Vladimir Kazarin est Docteur en philologie et professeur. Recteur de l'Université nationale de Tauride (Crimée), basée à Kiev depuis 2015, il est membre du Conseil de la République autonome de Crimée de 2002 à 2010. Il est aussi membre de l'Union nationale des écrivains d'Ukraine.



PÈRE GEORGES KOVALENKO

Recteur de l'université orthodoxe Ste Sophie de Kiev

Ancien archiprêtre de l'Église orthodoxe ukrainienne (Patriarcat de Moscou), il a été porte-parole du primat de l'Église orthodoxe d'Ukraine, le métropolite Vladimir (Sabodan) de 2008 à 2014. En janvier 2019, il a rejoint l'Église orthodoxe d'Ukraine et est à présent le recteur de l'Université orthodoxe ouverte de Kiev.



MYROSLAV MARYNOVYCH

Membre du rectorat de l'Université catholique d'Ukraine, Lviv

Vice-recteur de l'Université catholique ukrainienne de Lviv, Myroslav Marynovych est un ancien dissident soviétique, militant ukrainien des droits de l'homme, publiciste et religieux érudit. Il est le cofondateur d'Amnesty International Ukraine et membre fondateur du Groupe ukrainien d'Helsinki.



CONSTANTIN SIGOV

Philosophe, professeur à l'Académie Mohyla de Kiev

Chercheur à l'Institut de philosophie de l'Académie nationale des sciences d'Ukraine, il a fondé en 1992 le laboratoire franco-ukrainien à l'Université de Kiev. Il enseigne la philosophie à l'Académie Mohyla de Kiev. Il a soutenu la révolte du Maïdan. Constantin Sigov est aussi directeur des éditions « L'esprit et la lettre »

RUSSIE



NIKITA PETROV

Historien, directeur adjoint de l'Association Mémorial

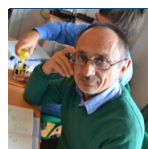
Historien russe spécialisé dans l'étude des services secrets soviétiques, Nikita Petrov est Docteur en philosophie et en histoire. Il est le vice-président de l'ONG russe "Memorial" qui traite entre autres des questions liées à la répression politique du temps de l'URSS.



ALEXANDRE MELNIK

Politologue, ancien diplomate russe,

Politologue russe, Alexandre Melnik est expert et consultant en géopolitique. Il est professeur à ICN Business School Nancy-Metz et auteur, rédacteur en chef de lettres d'informations sur la Russie. Il a également été diplomate à Moscou.



ALEXANDRE MOROZOV

Fondation Boris Nemtsov, Centre d'études russes, université de Prague

Alexandre Morozov est un journaliste et politologue russe. Il co-dirige le Centre d'études russes Boris Nemtsov de l'Université Charles, basée à Prague.

UNION EUROPÉENNE



**ANTOINE
ARJAKOVSKY**

Directeur de recherche
au Collège des
Bernardins, Paris

Docteur en Histoire, Antoine Arjakovsky a été directeur du Collège Universitaire Français de Moscou et directeur-adjoint de l'Institut français d'Ukraine. En 2004, il a créé et dirigé l'Institut d'Études Oecuméniques de l'Université Catholique d'Ukraine. Depuis 2011, il co-dirige le département « Politique et Religions » du Pôle de recherche du Collège des Bernardins à Paris.



THORNIKÉ GORDADZÉ

Ancien ministre,
enseignant à l'IEP

Universitaire français et homme politique géorgien, Thorniké Gordadzé a été de juin 2010 à octobre 2012 ministre d'État pour l'intégration européenne et euro-atlantique de la République de Géorgie, après avoir été vice-ministre des Affaires étrangères. Il est aussi chargé de différents enseignements à l'Institut des études politiques de Paris et chercheur associé au Centre d'études et de recherches internationales (CERI), à Paris.



NICOLAS TENZER

Essayiste et enseignant à
Sciences-Po Paris, Paris

Politologue, Nicolas Tenzer est directeur de la publication et de la rédaction de la revue « Le Banquet ». Enseignant à Sciences Po, il est président fondateur du Centre d'étude et de réflexion pour l'action politique (Cerap).

EDITORIAL

23 Octobre 2019

Ouest-France



Ukraine, construire la paix

Kiev.Victor / Shutterstock.com

Jeanne Emmanuelle Hutin revient sur les propositions de la Commission « Vérité, justice et réconciliation entre l'Ukraine et la Russie avec la médiation de l'Union Européenne » après sa 4e session en France, qui s'est tenue du 10 au 12 octobre.

La paix ne sera jamais solidement établie en Europe tant que l'un de ses voisins sera en guerre. Or, l'Ukraine est en guerre depuis six ans. Depuis que la Russie, violant le droit international, foulant aux pieds ses engagements vis-à-vis de l'Ukraine, a envahi et annexé la Crimée en 2014. Depuis, aussi, qu'elle a dépêché des forces dans la région ukrainienne du Donbass. Cette guerre a déjà causé 13 000 morts, d'innombrables blessés et contraint près de deux millions de personnes à l'exil !

On ne peut se détourner de la souffrance des Ukrainiens. Mais comment parvenir à une paix solide et durable ? Réunis dans la Commission Vérité, Justice et Réconciliation, des intellectuels russes, ukrainiens et européens viennent de faire des propositions.

D'abord, nommer la réalité : **« Tant que Moscou continue de nier sa participation évidente à la guerre contre l'Ukraine, les accords de Minsk ne constituent que des conditions pour un cessez-le-feu », écrivent-ils. Pour le citoyen russe Nikita Petrov de l'Association Memorial, « il est très douloureux de savoir que mon pays est un agresseur. Mais notre devoir civique est de parler ouvertement [...] car c'est avec l'argent de nos impôts que la Russie arme les séparatistes. Si un État viole systématiquement les droits de l'homme, il représente un danger pour ses citoyens et pour les autres pays ».** Il appelle à ne pas céder : la force du droit doit être la même pour tous les États.

Jeanne Emmanuelle Hutin revient sur les propositions de la Commission « Vérité, justice et réconciliation entre l'Ukraine et la Russie avec la médiation de l'Union Européenne » après sa 4e session en France, qui s'est tenue du 10 au 12 octobre.

La paix ne sera jamais solidement établie en Europe tant que l'un de ses voisins sera en guerre. Or, l'Ukraine est en guerre depuis six ans. Depuis que la Russie, violant le droit international, foulant aux pieds ses engagements vis-à-vis de l'Ukraine, a envahi et annexé la Crimée en 2014. Depuis, aussi, qu'elle a dépêché des forces dans la région ukrainienne du Donbass. Cette guerre a déjà causé 13 000 morts, d'innombrables blessés et contraint près de deux millions de personnes à l'exil !

On ne peut se détourner de la souffrance des Ukrainiens. Mais comment parvenir à une paix solide et durable ? Réunis dans la Commission Vérité, Justice et Réconciliation, des intellectuels russes, ukrainiens et européens viennent de faire des propositions.

D'abord, nommer la réalité : **« Tant que Moscou continue de nier sa participation évidente à la guerre contre l'Ukraine, les accords de Minsk ne constituent que des conditions pour un cessez-le-feu », écrivent-ils. Pour le citoyen russe Nikita Petrov de l'Association Memorial, « il est très douloureux de savoir que mon pays est un agresseur. Mais notre devoir civique est de parler ouvertement [...] car c'est avec l'argent de nos impôts que la Russie arme les séparatistes. Si un État viole systématiquement les droits de l'homme, il représente un danger pour ses citoyens et pour les autres pays ».** Il appelle à ne pas céder : la force du droit doit être la même pour tous les États.

La Commission considère que **« les concessions de l'Occident [...] aggravent »** la situation. Elle alerte : **« Normaliser les relations avec la Russie le plus rapidement possible afin de lever les sanctions et reprendre le commerce »** ne peut constituer une solution durable. On la trouvera après avoir **« résolu le problème de la Crimée »** et **« dans le cadre du rétablissement de la souveraineté de l'Ukraine dans ses frontières internationalement reconnues ».**

Pour toute l'Europe

Ensemble, ces intellectuels appellent l'Union européenne à **« défendre l'État de droit et le droit international »**. Sinon, ce ne sera qu'un **« apaisement factice »**, explique le fondateur de la Commission, Antoine Arjakovsky. L'Union européenne a le devoir d'**« assumer de nouvelles responsabilités pour la paix à ses frontières »** où « se dessine l'Europe de demain », appelle Constantin Sigov, historien ukrainien.

Ils comptent aussi sur la France pour agir en ce sens en retrouvant le courage dont elle a su faire preuve lorsqu'elle a refusé de vendre les Mistral à la Russie, après l'annexion de la Crimée : **« Cette belle action a suscité énormément de respect à l'égard de la France. »**

La Commission Vérité, Justice et Réconciliation demande que la diplomatie européenne participe aux négociations du **«format Normandie»** qui ne rassemble que la France, l'Allemagne, la Russie et l'Ukraine. Elle plaide aussi pour envoyer au Donbass, dès qu'un cessez-le-feu le permettra, une **«administration provisoire sous mandant de l'OSCE ou de l'Onu»** afin de surveiller la démilitarisation, permettre le retour des réfugiés et la tenue d'élections démocratiques.

Ces propositions de la société civile ne devraient pas rester lettre morte. Car la paix n'est pas la seule affaire des armées et des gouvernants, elle est d'abord celle des peuples. Aussi ne peut-on peut-on considérer l'Ukraine comme un problème à régler mais comme la paix à gagner, à construire solidement, non seulement pour elle, mais pour toute l'Europe.



1ERE SESSION

Tribune. Dialoguer avec le passé pour arrêter la guerre russo-ukrainienne, par un collectif de chercheurs et philosophes, *Libération*, 29 mai 2018.

https://www.liberation.fr/debats/2018/05/29/dialoguer-avec-le-passe-pour-arreter-la-guerre-russo-ukrainienne_1655032

2EME SESSION

Ukraine-Russie, vers la réconciliation ?, par Jeanne-Emmanuelle HUTIN, *Ouest-France*, 6 octobre 2018.

<https://www.ouest-france.fr/monde/ukraine-russie-vers-la-reconciliation-6004997>

3EME SESSION

Un dialogue pour préparer la paix en Ukraine, par Antoine Arjakovsky, historien et co-directeur du département recherche du Collège des Bernardins, *Libération*, 12 juin 2019. <http://comite-ukraine.blogs.liberation.fr/2019/06/12/un-dialogue-pour-preparer-la-paix-en-ukraine/>

4EME SESSION

Tribune. « La paix dans le Donbass et la désoccupation de la Crimée sont possibles », *Ouest-France*, 22 octobre 2019.

<https://www.ouest-france.fr/europe/ukraine/tribune-la-paix-dans-le-donbass-et-la-desoccupation-de-la-crimee-sont-possibles-6577274>

Éditorial. Ukraine, construire la paix, par Jeanne-Emmanuelle HUTIN, *Ouest-France*, 23 octobre 2019.

<https://www.ouest-france.fr/reflexion/editorial/editorial-ukraine-construire-la-paix-6578679>

**Pour suivre les projets de la Commission
« Vérité, Justice et Réconciliation entre
l'Ukraine, la Russie et l'UE »**

**<http://www.cvjr-ukrueu.com>
(online from January 2020)**



**VÉRITÉ, JUSTICE ET RÉCONCILIATION
RUSSIE-UKRAINE/UE**

RUSSIE - UKRAINE

QUEL PLAN DE PAIX ENTRE LA RUSSIE ET L'UKRAINE?

Depuis 2014, une guerre a lieu en Europe entre l'Ukraine et la Russie. Ce conflit a conduit à des relations de plus en plus tendues entre l'Union européenne et la Russie. Cette dernière a été interdite de vote par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (vote qu'elle a récupéré le 25 juin 2019) et a subi des sanctions économiques et politiques sans cesse renouvelées par l'Union européenne et les Etats-Unis.

La guerre a déjà fait plus de 13 000 morts, plusieurs dizaines de milliers de blessés et plus de deux millions de réfugiés. Or le conflit dure sans que des solutions de paix n'apparaissent. Les diplomates s'accordent pour admettre que les négociations de Minsk ne conduisent à aucun résultat, pas même à un cessez-le-feu durable. Il en est de même pour les discussions entre Kurt Volker et Vladislav Sourkov, les représentants des présidents Trump et Poutine.

C'est la raison pour laquelle le Pôle de recherche du Collège des Bernardins, en association avec l'Association Mémorial en Russie, l'Académie Mohyla de Kiev, l'Université catholique d'Ukraine, et plusieurs experts européens du sujet, a lancé une initiative de construction de la paix « Vérité, justice et réconciliation entre l'UE, la Russie et l'Ukraine ».

La première phase de cette initiative a consisté à tenir 4 séminaires en France et en Ukraine en 2018-2019 avec la participation d'experts, de diplomates, d'universitaires et de personnalités morales reconnues des pays concernés. L'objectif est de trouver des consensus différenciés sur les principaux sujets de discord : le récit commun des événements du passé ; les réconciliations possibles en matière ecclésiologique ; les horizons d'attente en matière de construction de l'Etat de droit et les moyens d'y parvenir ; enfin les solutions politiques, économiques, humanitaires et géostratégiques viables à court, moyen et long terme sur les territoires occupés du Donbass et de la Crimée.

